

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

radiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 17.76

Société :

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ZouGGARI RADIA

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0661.2003.84 Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. H. BEN CHIKH
Dermatologie - Médecine Interne
Angle Bd. 2 Mars et Rue Amsterdam
Casablanca - Tél. : +212 25 22 85 00 00

Date de consultation : 14/10/2012

Nom et prénom du malade : Zouggari Radia Age :

Lien de parenté :

Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Démangeaisons

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires
14/10/2023	10		300
20/10/2023	deux Prothèses	915	800
	ok bilan	500	
EXECUTION DES ORDONNANCES Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur Date: 20/10/2023 Montant de la Facture: 915			

ANALYSES - RADIOPHGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
	20/10/2023	P.F.27	800,00 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

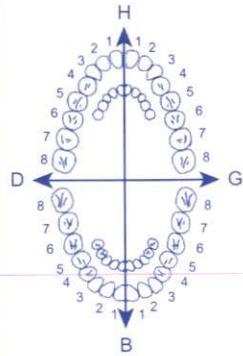
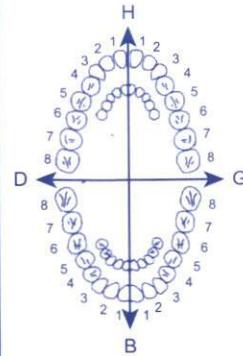
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES				Coefficient des Travaux
DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE H 25533412 21433552 D 00000000 00000000 B 00000000 00000000 G 35533411 11433553				MONTANTS DES SOINS
(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Pr. H. BENCHIKHI

Dermatologie - Vénérologie

Ex Chef de service au CHU Ibn Rochd

Ex Enseignante à la Faculté de Médecine de Casablanca

أستاذة حكيمة بنشيخي

الأمراض الجلدية و التناسلية

رئيسة سابقة لقسم أمراض الجلد بمستشفى ابن رشد بالدار البيضاء

أستاذة سابقة بكلية الطب بالدار البيضاء

Casablanca, le

20/10/20

Drne ZOUGOURI Radia

Les honoraires de deux
biopsies sont : huit euros

Deuros

(800 ₦)
OH

Pr. H. BENCHIKHI
Dermatologie - Vénérologie
Angle Bd. 2 Mars et Rue Amsterdam
Casablanca - Tél: +212 05 22 85 00 00

Spécialités

Dermato-Allergologie
Maladies Vénériennes
Dermatologie esthétique
Laser cutané

Cabinet privé

Résidence Amsterdam
Angle Bd 2 Mars et Rue Amsterdam
Casablanca (au-dessus de Mc Donald's)
05 22 85 00 00 / 05 22 80 02 02
I.C.E.: 001809642000021 - INPE : 091028167

hb.benchikhi@gmail.com

Pr. H. BENCHIKHI

Dermatologie - Vénérologie

Ex Chef de service au CHU Ibn Rochd

Ex Enseignante à la Faculté de Médecine de Casablanca

أستاذة حكيمه بنشيخي

الأمراض الجلدية و التناسلية

رئيسة سابقة لقسم أمراض الجلد بمستشفى بالدار البيضاء

أستاذة سابقة بكلية الطب بالدار البيضاء



CERTIFICAT MEDICAL

Je soussignée, Pr H. BENCHIKHI, certifie que

Madame Radia ZOUGGARI

né(e) le 17.06.1949 a bénéficié ce jour de deux biopsies cutanées de la joue droite.

Certificat délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Pr. H. BENCHIKHI

Dermatologie - Vénérologie

Angle Bd. 2 Mars et Rue Amsterdam

Casablanca - Tél. +212 05 22 85 00 00

Spécialités

Dermato-Allergologie
Maladies Vénériennes
Dermatologie esthétique
Laser cutané

Cabinet privé

Résidence Amsterdam
Angle Bd 2 Mars et Rue Amsterdam
Casablanca (au-dessus de Mc Donald's)
05 22 85 00 00 / 05 22 80 02 02
I.C.E.: 001809642000021 - INPE : 091028167

Dr. Abdelmajid RIFKI

Anatomo-cytopathologue
Diplômé de l'Académie de Lyon
Ex. enseignant à la Faculté
de Médecine de Casablanca



Pr. Soumaya ZAMIATI

Anatomo-cytopathologue
Ex. enseignante à la Faculté
de Médecine de Casablanca

مختبر التشريح الدقيق ابن النفيس

CENTRE DE PATHOLOGIE IBN ENNAFIS

2014.11.319

DEMANDE D'EXAMEN ANATOMOPATHOLOGIQUE

De la part du Docteur.....

Nom et prénom : ZOUGGARI Radia Age : 71

Date du prélèvement : Réf. antérieure :

Siège et nature du prélèvement : beau.....

Renseignements cliniques :

Renseignements cliniques :
Version piquante de la
face gauche depuis Mars 2018.
Apparition d'une lésion
vaguement ① Kératose seboréique
et leucon ② Noeud leuconigique

Cytologie :

- Frottis : Vagin Exocol Endocol Endomètre
 - Date des dernières règles :
 - Autres : Ponction Liquide
 - Traitements éventuels :

Date: _____

2 Oct 2020

P. H. BENCHIKHI
Dermatologue - Vénéréologie
Angle 5 et 6 Rue A. Messali Chérif
Signature : 
Casablanca - Tel.: +212 52 85 00 00

Dr. Abdelmajid RIFKI

Anatomo-cytopathologiste
Diplômé de l'Académie de Lyon
Ex. enseignant à la Faculté
de Médecine de Casablanca

**Pr. Soumaya ZAMIATI**

Anatomo-cytopathologiste
Ex. enseignante à la Faculté
de Médecine de Casablanca

مختبر التشريح الدقيق ابن النفيس
CENTRE DE PATHOLOGIE IBN ENNAFIS

Casablanca le 20/10/2020

FACTURE : 2020/2759

Patient(e) : Mme Radia ZOUGGARI
Code patient : 204/262
Référence : 204AR319
Reçu le : 20/10/2020
Cotation : P727
Montant : 800 DHS

Facture arrêtée à la somme **HUIT CENTS DIRHAMS.**

Dr. A. RIFKI

ICE : 001808260000087

INPE : 91120584

INPE du Laboratoire : 093002954

*Dr. Abdelmajid RIFKI
CENTRE DE PATHOLOGIE
IBN ENNAFIS
11, Rue Lieutenant BERGE
Casablanca
Tél: 0522.23.02 - Fax: 05 22 20 22 83*

Dr. Abdelmajid RIFKI

Anatomo-cytopathologiste
Diplômé de l'Académie de Lyon
Ex. enseignant à la Faculté
de Médecine de Casablanca



Pr. Soumaya ZAMIATI

Anatomo-cytopathologiste
Ex. enseignante à la Faculté
de Médecine de Casablanca

مختبر التشريح الدقيق ابن النفيس
CENTRE DE PATHOLOGIE IBN ENNAFIS

Reçu le : 20/10/2020

Notre réf : 204AR319

Édité le : 23/10/2020

Prescripteur : Pr. BENCHIKHI

Patient(e) : Mme Radia ZOUGGARI

Organe : **Peau**

(Lésion pigmentée de la joue gauche depuis Mars 2018 –
Apparition de lésion verrueuse et lentigine)

COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE

I – Kératose séborrhéique

Lambeau cutané 0,7x0,4cm centré par une lésion brunâtre de 0,6x0,4cm incluse en totalité.

L'examen microscopique montre une lésion épidermique faite d'une acanthose, d'une papillomatose et d'une hyperkératose ortho-kératosique.

Les cellules malpighiennes ont un cytoplasme peu abondant basophile et un noyau arrondi muni d'une chromatine dense et d'un petit nucléole. Il n'y a ni atypies, ni mitoses.

La couche basale épidermique est hyperpigmentée.

Le derme sous-jacent est fibreux et congestif renfermant un discret infiltrat inflammatoire mononucléé. Une limite latérale passe à ras. Les autres limites passent en zone saine.

II – Naevus ? lentigine ?

Lambeau cutané 0,4x0,2cm centré par une lésion brunâtre de 0,2x0,1cm incluse en totalité.

L'examen microscopique montre un naevus épidermique d'exérèse complète.

Conclusion

- Naevus épidermiques verrueux (2) ;
- Absence de malignité.

Dr A. RIFKI
CENTRE DE PATHOLOGIE
IBN ENNAFIS
Dr. Abdelmajid RIFKI
11, Rue Lieutenant Bergé
rat:0522.20.23.02-Casablanca

Dr. Abdelmajid RIFKI

Anatomo-cytopathologiste
Diplômé de l'Académie de Lyon
Ex. enseignant à la Faculté
de Médecine de Casablanca



Pr. Soumaya ZAMIATI

Anatomo-cytopathologiste
Ex. enseignante à la Faculté
de Médecine de Casablanca

مختبر التشريح الدقيق ابن النفيس
CENTRE DE PATHOLOGIE IBN ENNAFIS

Reçu le : **20/10/2020**

Édité le : **23/10/2020**

Notre réf : **204AR319**

Prescripteur : **Pr. BENCHIKHI**

Patient(e) : **Mme Radia ZOUGGARI**

Organe : **Peau**

(Lésion pigmentée de la joue gauche depuis Mai 2018 –
Apparition de lésion verrueuse et lentigine)

COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE

I – Kératose séborrhéique

Lambeau cutané 0,7x0,4cm centré par une lésion brunâtre de 0,6x0,4cm incluse en totalité.

L'examen microscopique montre une lésion épidermique faite d'une acanthose, d'une papillomatose et d'une hyperkératose ortho-kératosique.

Les cellules malpighiennes ont un cytoplasme peu abondant basophile et un noyau arrondi muni d'une chromatine dense et d'un petit nucléole. Il n'y a ni atypies, ni mitoses.

La couche basale épidermique est hyperpigmentée.

Le derme sous-jacent est fibreux et congestif renfermant un discret infiltrat inflammatoire mononucléé. Une limite latérale passe à ras. Les autres limites passent en zone saine.

II – Naevus ? lentigine ?

Lambeau cutané 0,4x0,2cm centré par une lésion brunâtre de 0,2x0,1cm incluse en totalité.

L'examen microscopique montre un naevus épidermique d'exérèse complète.

Conclusion

- Naevus épidermiques verruqueux (2) :
- Absence de malignité.

Dr A. RIFKI
CENTRE DE PATHOLOGIE
IBN ENNAFIS
Dr. Abdellatif RIFKI
11 Rue Lieutenant Berde
Casablanca
0522 20 23 02